



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 99502

## Texte de la question

M. Jean-Claude Leroy attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur la réforme des lycées techniques. Dès la rentrée scolaire de septembre, les séries sciences et techniques industrielles (STI) deviendront STI2D (sciences et techniques de l'industrie et du développement durable). Cette transformation s'accompagne d'une diminution des horaires professeurs. Par ailleurs, chaque enseignant se verra dans l'obligation d'enseigner trois autres matières. L'enseignement de la physique appliqué est quant à lui supprimé. En outre, la diminution de la part des enseignements pratiques dans la nouvelle filière STI2D risque de la rendre moins attractive pour des élèves qui souhaitent bien souvent s'écarter de l'enseignement général. De ce fait, l'ensemble des équipes enseignantes redoutent la mise en place précipitée d'une telle réforme. Les programmes scolaires n'ont en effet pas encore été arrêtés, et les manuels ne sont toujours pas édités. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures que le Gouvernement entend prendre afin de répondre aux inquiétudes légitimes des enseignants soucieux d'apporter à leurs élèves une formation de qualité.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Leroy](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 99502

**Rubrique :** Enseignement secondaire

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, jeunesse et vie associative

**Ministère attributaire :** Éducation nationale, jeunesse et vie associative

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 février 2011, page 1139

**Question retirée le :** 4 octobre 2011 (Fin de mandat)